

La Gauche – Déi Lénk

Boîte postale 1228 L-1012 Luxembourg www.dei-lenk.lu

CCP 154 974 -65

Programme

version française

	Introduction	page 2
1.	Redistribution des richesses	page 3
2.	Politique économique de maintien de l'emploi	page 4
3.	Droit au travail	page 5
4.	Réaliser la démocratie sur le lieu de travail	page 6
5.	Maintien et extension de la Sécurité Sociale	page 7
6.	Pour une offre large de services publics	page 8
7.	Démocratie et droits de l'homme	page 10
8.	Politique sociale au lieu de répression	page 12
9.	D'une société de l'information vers une société informée	page 13
10.	La culture est un besoin fondamental de l'homme	page 14
11.	Egalité et Droits des femmes	page 15
12.	Ecologie	page 16
13.	Formation et école	page 18
14.	Pour une Europe solidaire, sociale et démocratique	page 20

Il s'agit ici du document de base de "La Gauche – déi Lénk" adopté au congrès constitutif du 30 janvier 1999; les dernières modifications ont été discutées et adoptées lors du congrès européen du 29 mars 1999.

Pour prendre contacte avec "La Gauche – déi Lénk", prière d'écrire à:

La Gauche – déi Lénk

boîte postale 1228
L-1012 Luxembourg

Ou bien par e-mail: info@dei-lenk.lu

CCP 154 974-65

Une décennie et demie de politique de dérégulation néolibérale ont entraîné un changement fondamental de la société. Le chômage de masse atteint des chiffres records avec des conséquences désastreuses pour l'homme et la société. La sécurité sociale et les contrats de travail sont les victimes de la concurrence et du démantèlement des finances de l'état. Une redistribution massive se fait vers le haut, la richesse s'en trouve concentrée entre les mains d'une minorité alors que la pauvreté s'étend. Avec les critères de stabilité de Maastricht qui déterminent l'Union économique et monétaire, les états ont restreint leurs propres marges de manoeuvre et ont causé une crise grave au sein de notre démocratie. Bon nombre d'électeurs ne sont plus motivés pour se rendre aux urnes ou votent pour des partis de l'extrême droite qui opèrent avec des arguments de haine et de jalousie.

Malgré une économie favorable, le gouvernement luxembourgeois poursuit la même politique monétariste dite "de marché". Les deux partis de la majorité le PCS et le POSL élaborent leur politique sous l'angle de la place financière, de la concurrence, des réductions des coûts, de la privatisation des services publics et du démantèlement de l'état social.

Leurs solutions connues depuis longtemps s'appellent, la baisse des impôts pour les banques, les entreprises industrielles et les plus aisés. S'y ajoutent des restrictions budgétaires essentiellement dans le secteur social, une réduction des frais salariaux avec la baisse des contributions aux caisses de maladie, la création d'un système parallèle de pensions complémentaires privées. En même temps le gouvernement délègue aux partenaires sociaux la charge de réorganiser le temps de travail et sa flexibilisation, sachant que les compromis ne peuvent qu'être au détriment des salariés - ce qu'a démontré clairement l'accord de la tripartite.

La crise qui a touché l'an dernier l'Asie du sud-est, considéré comme une des régions dynamiques, au capitalisme florissant, démontre que ce système peut être touché par les crises. Les spéculations financières internationales qui ne sont plus régulées et la mobilité illimitée des capitaux sont en train d'entraîner l'économie mondiale dans une crise sans précédent. Avec l'accord MAI les richesses mondiales seront à la merci du grand capital en l'absence de moyens de restrictions nationales ou environnementales.

L'introduction de l'euro en tant que ligne maginot pour éviter les crises au niveau européen ne peut apporter de solutions aux problèmes actuels et surtout en ce qui concerne le chômage. Les traités de Maastricht et d'Amsterdam prônent une politique de dépenses publiques restrictive, le démantèlement des prestations sociales accompagné de hausses des cotisations et du gel des rémunérations. Tout ceci entraînera inexorablement une baisse du pouvoir d'achat, une diminution de la production et donc une augmentation du chômage.

Les concentrations de capitaux mènent vers les mêmes résultats. Les monopoles s'étendent et les postes de travail sont rationalisés alors que les profits augmentent à travers la domination du marché. Aucun parti représenté au parlement n'a émis de critiques fondamentales par rapport à cette évolution car tous se positionnent derrière ce système et considèrent que les effets antisociaux sont un mal inévitable. L'initiative pour une alternative de gauche veut briser cette logique en remettant en question le système capitaliste en tant que tel et en ne considérant pas les rendements du capital en tant que seul but de l'économie. L'initiative veut que le bien collectif de notre société soit géré démocratiquement pour créer ainsi une production socialement juste et respectueuse de l'écologie.

Afin de pouvoir atteindre ce but, l'initiative pour une alternative de gauche émet les revendications suivantes:

1. Redistribution des richesses

L'évolution durant ces dernières décennies a entraîné l'enrichissement d'une minorité et l'appauvrissement de la majorité de la population mondiale. Les 226 personnes les plus riches au monde détiennent l'équivalent du revenu de la moitié de la population mondiale (2600 millions) Dans notre pays le fossé entre pauvres et riches s'élargit également.

Le système fiscal devient de plus en plus injuste à travers les diverses réformes, il est de moins en moins conforme au principe des prestations et ne correspond pas à une répartition sociale juste. Les charges fiscales ont été transférées des impôts directs sur les impôts indirects qui pèsent surtout sur les petits et moyens revenus. Les impôts sur le bénéfice des entreprises ont été diminués et les impôts communaux ont été diminués.

Nous exigeons:

- l'établissement d'un cadastre de la propriété contenant les immeubles et les meubles, pour pouvoir atteindre une imposition juste des revenus de la spéculation et des grandes fortunes: Il ne suffit pas de faire des recherches sur la pauvreté mais il faut également effectuer des études sur la richesse.
- L'augmentation de l'impôt sur les héritages importants
- L'imposition de l'augmentation de la valeur immobilière et des autres objets de spéculation.
- L'augmentation des impôts sur les tranches d'impôts supérieures et une imposition des transactions financières.

- Il faut changer la répartition des impôts directs et indirects, en respectant la véritable capacité fiscale, notamment sur les fortunes et les bénéfices des entreprises.
- L'extension de la progression fiscale sur tous les types d'impôts.
- La revalorisation des impôts communaux à travers une réforme des impôts fonciers et de l'impôt sur le revenu des entreprises. Cette revalorisation doit correspondre aux besoins financiers des communes mais doit aussi respecter les capacités des imposables.
- La lutte énergique contre la fraude fiscale.

2. Droit au Travail

1. L'accroissement de la productivité durant les dernières décennies, la répartition des gains de productivité accompagnée d'une crise d'accumulation capitaliste, la politique de dérégulation au niveau mondial et la baisse de la demande (due à la modération des salaires et la restriction des budgets publics) sont la cause majeure du chômage massif, de la précarisation de l'emploi et de l'appauvrissement de la population et cela au sein même des pays industriels. Le néolibéralisme promettait une baisse du chômage à travers une plus grande dérégulation du droit du travail et un démantèlement de l'état social. Or, ces promesses se sont avérées être une propagande idéologique. Les milieux non-libéraux ont récemment proposé d'accepter la fin de la société du travail en envisageant une sécurité sociale basée sur de nouveaux modèles de revenu minimum sans qu'il soit lié au travail. Une couverture de base permettant à tous de vivre dans la dignité est certes indispensable, mais la garantie de l'emploi est fondamentale pour éviter une plus grande scission de notre société et pour permettre de construire une solidarité sociale. S'y ajoute la nécessité d'un emploi qualifié et qualifiant, d'une couverture sociale et la continuité dans le temps pour permettre un développement personnel et une participation à la vie publique. Le travail, le droit au travail et la démocratie sont étroitement liés!.

2. La politique gouvernementale est réduite à certaines tentatives visant à atténuer sur le plan social les effets du démantèlement de l'emploi et à éviter tout conflit (préretraite, etc.). A travers des mesures fiscales ou des réductions de charges sociales le gouvernement tente d'inciter les entreprises à embaucher certaines catégories de chômeurs. Il essaie également de mettre en place des mesures d'insertion ou de réinsertion sur le marché du travail, de promouvoir le travail à temps partiel et la flexibilisation du temps de travail - en s'opposant à une politique de réduction générale du temps de travail. Toutes ces mesures n'ont pas entraîné une baisse du chômage.

Les entreprises utilisent ces mesures pour remplacer des emplois existants par des postes bon marché et précaires. Ce phénomène est visible également au niveau des administrations publiques (cas des 'DAT'). La flexibilisation et le temps partiel précaire touchent surtout les femmes. L'emploi de proximité sont pour la plupart des emplois non qualifiés et peu rémunérés (pour femmes ! surtout). La plupart de ces mesures se basent sur l'idée que le chômage est dû à de mauvaises conditions d'offres (dire: bénéfices) des entreprises et à une mauvaise adaptabilité des demandeurs d'emploi sur le marché de travail.

3. Une politique active de l'emploi devrait prioritairement imposer une réduction du temps de travail hebdomadaire légal: 35 heures maintenant, 30 heures dans une deuxième étape (5 x 6 heures comme temps de travail réglementaire) accompagné d'une stricte limitation des heures supplémentaires. La réduction du temps de travail est la réponse cohérente à la croissance de la productivité si nous ne voulons pas qu'elle mène à un chômage massif. Elle est nécessaire aussi au niveau de la qualité de vie: Une plus grande maîtrise de son temps, une répartition équitable des tâches et des chances pour les hommes et les

femmes, une meilleure compatibilité entre vie professionnelle et éducation des enfants, une formation continue et une participation à la vie publique. La compensation salariale est justifiée car les salaires ont diminué par rapport à l'évolution des bénéfiques. Or, la stagnation des salaires pèse sur la demande et aggrave le chômage. Pour ne pas créer de discriminations entre employés, il faut envisager certaines mesures pour les petites et moyennes entreprises qui ne connaissent pas une forte progression de leur productivité. Une nouvelle répartition du travail peut se faire à travers la réduction du temps de travail (accompagnée d'une réforme sur les charges sociales). Elle l'instrument le plus important pour garantir le maintien financier des systèmes de sécurité sociale. La couverture sociale des femmes devrait se baser sur une répartition plus juste du travail rémunéré et non-rémunéré entre hommes et femmes. La 'flexibilisation', par contre, affaiblit l'autodétermination des employés et renforce le pouvoir arbitraire des entrepreneurs – ici aussi ce sont les femmes qui en sont le plus touchées.

4. Le 'travail de l'avenir' sera de plus en plus marqué et déterminé par la qualification. Dès lors il faut renforcer l'instruction de base et la formation continue. Il faut donner à chacun(e) les moyens de quitter l'école avec une formation professionnelle accomplie. Des moyens qu'il faut trouver au niveau social et de la politique en matière d'enseignement. En ce qui concerne la formation continue, il faut déterminer légalement une partie du temps de travail (ex. 10 %) réservée à cet effet. Les mesures de reconversion pour les employés et chômeurs doivent garantir la dignité humaine, en tenant en compte leurs problèmes spécifiques et leurs besoins. Cette reconversion doit être accompagnée d'une garantie financière.

5. Les anciens et nouveaux champs d'activités bénéfiques au niveau social et donc les emplois stables sont à favoriser dans le secteur social, socioculturel, dans l'écologie, la santé ou encore l'urbanisme ... En même temps il faut développer de nouvelles formes de propriété collective dans ces domaines: Des formes de droit public, des coopératives, des sociétés mixtes, de nouvelles formes d'autogestion dans les entreprises permettant en même temps une couverture sociale élevée. Les déviations au niveau du travail tel que la précarisation à travers les faux statuts d'indépendants et l'expansion des emplois non protégés par l'outsourcing' devraient être empêchées (réforme du droit du travail). La politique doit s'orienter davantage vers les infrastructures et les services publics et non vers la consommation privée.

6. Le véritable libre choix des femmes pour exercer un métier demande entre autres: une extension des infrastructures socio-éducatives et des services (Foyers de jour) etc.), des mesures favorisant la réinsertion professionnelle des femmes à la recherche d'un travail, ainsi que l'ouverture immédiate du droit de ces femmes aux indemnités de chômage.

3. Politique économique du maintien de l'emploi.

- Maintien du secteur public dans l'économie. Nous soutenons la défense des entreprises publiques tel que la poste, les Télécommunications, le transport ferroviaire public, les autobus publics et les services publics.
- Maintien et augmentation du pouvoir d'achat des classes moins aisées pour leur permettre de satisfaire leurs besoins de consommation et maintenir et soutenir ainsi l'activité productive.
- Introduction des tranches d'index minimales et maximales
- Augmentation du salaire social minimum.
- Changement de la politique qui se concentre depuis des décennies dans le domaine fiscal et financier.
- Introduction de l'impôt Tobin pour la limitation des spéculations financières et monétaires.

- Extension des infrastructures publiques dans le domaine de l'environnement, du social, de la culture, du sport et de l'éducation pour atteindre une augmentation de la consommation publique par rapport à la consommation privée.
- Promotion des programmes publics en faveur de l'emploi entre autres dans le domaine de la construction de logement.
- Fondation d'une société nationale d'aide et de refinancement pour venir en aide aux petites et moyennes entreprises. Trop d'emplois disparaissent à cause des faillites d'entreprises viables parce qu'elles sont endettées et qu'elles rencontrent des problèmes de financement.
- Reprise des concessions des mines par l'état ce en conformité avec la loi sur les mines qui prévoit cela lorsque leur exploitation est abandonnée, ce qui est le cas de l'Arbed. Les terrains dont l'Arbed détient la propriété par le biais de la loi sur les mines devraient appartenir aux communes pour éviter la spéculation foncière et la construction de logement sur les terrains miniers.
- Etablissement d'un cadastre des charges avant toute affectation des friches industrielles.

4. Réaliser la démocratie sur le lieu de travail !

Les technologies modernes requièrent une formation polyvalente et la coopération des travailleurs, ce qui permet le dépassement technique du partage du travail. La présence croissante de femmes dans le monde du travail permet de dépasser la séparation entre travail de société et travail à domicile. La séparation entre le travail rémunéré et le capital ne se justifie plus vue que le salariat est majoritaire dans la société.

L'évolution technique et humaine ouvre d'autres perspectives. Des possibilités qui vont au-delà du seul loisir, c'est à dire que l'on peut également s'ouvrir à d'autres possibilités au niveau du travail en société: Politique économique publique, des formes des formes d'entreprise coopératives, d'intérêt général et d'utilité publique, davantage de coopération et moins de partage au niveau du processus de travail, des droits concrets sur le lieu du travail, cogestion et autonomie administrative. En un mot : L'extension de la démocratie dans la sphère économique au travail !

Le capitalisme essaie, par tous les moyens, d'oeuvrer contre les besoins de la société en excluant du marché du travail les personnes ayant des capacités pour travailler. Le capitalisme intensifie l'exploitation des salariés à travers une scission du salariat, la corruption, la privatisation, etc.

- Une société autodéterminée ne peut être une société sans principe d'égalité. Les revendications en faveur de l'égalité (sans faux-semblant) doivent être mises en évidence lors de négociations salariales et vis-à-vis de l'état et des communes : Moins d'augmentations de salaire calculées en pourcentages, compression de la hiérarchie des salaires, hausse du salaire social minimum, prestations de service collectives et gratuites, statut unique pour ouvriers et employés dans le secteur privé, qui doit être déterminé par les critères les plus favorables pour les salariés.
- La participation aux décisions prises dans les entreprises est de plus en plus demandée et soutenue par le désir d'émancipation des travailleurs, mais elle est de plus en plus limitée dans le cadre du « partenariat social », elle est donc de plus en plus limitée dans les textes et davantage encore dans la réalité. Pour cette raison les droits de contrôle des délégations de personnel et des syndicats doivent être étendus, e.a. aussi sur le plan européen visant les grands groupes transnationaux. Ces droits doivent non seulement s'appliquer à la défense des intérêts sociaux mais également aux critères de développement économiques.

Les salariés doivent obtenir dans les entreprises des droits démocratiques leur accordant la liberté d'expression et de réunion. Ils doivent être mieux protégés face aux actions arbitraires du patronat (p.ex. les licenciements) à travers une réforme profonde du droit du travail.

5. Maintien et Extension de la Sécurité Sociale !

Du point de vue historique, le système de la sécurité sociale est fondé sur le principe, qu'une partie du salaire (cotisations sociales) est versé dans fonds publics, pour pouvoir en cas de besoin (accident, maladie, vieillesse) remplacer l'absence de salaire direct et permettre des prestations médicales ou en nature. Dans ce sens, il ne s'agit pas de charges salariales « accessoires », mais effectivement d'un salaire indirect, important. La sécurité sociale à elle seule, a permis de développer l'actuel système démocratique dans le domaine de la santé. Elle est un des plus grands acquis du 20e. siècle mais elle est aussi la cible principale des attaques néo-libérales.

- Nous voulons le maintien du principe des cotisations sociales (contre la tendance omniprésente de la fiscalisation), le rapport avec le travail est établi directement et les entreprises ne peuvent pas échapper à leurs responsabilités car l'autogestion des caisses est menée par les assurés. Ainsi dans le futur p.ex., l'assurance-chômage devrait être totalement financée par le patronat (système du principe de l'engendreur-payeur).
- Il ne faudrait pas que le calcul se base uniquement sur le salaire, il doit inclure notamment d'autres éléments, tel que les bénéfices afin de trouver d'autres sources de financement, p.ex. par la voie de cotisations patronales modulées qui permettent d'orienter l'économie (cotisations élevées pour les entreprises employant peu de personnes tout en obtenant de gros bénéfices, les entreprises qui appliquent des salaires bas, qui utilisent souvent des contrats à durée déterminée ou des travailleurs intérimaires, qui demandent beaucoup d'heures supplémentaires, ou qui maintiennent de mauvaises conditions de travail. En garantissant le droit au travail pour tous, c'est à dire pour les hommes et pour les femmes l'on établit les bases supplémentaires d'une garantie financière de l'assurance sociale. C'est une raison supplémentaire pour lier le salaire aux cotisations sociales.
- Le patronat ne décide pas de l'utilisation du salaire direct, pourquoi devrait-il alors cogérer ce salaire indirect? D'autant plus qu'il veut moins payer et qu'il bloque au sein des organes de la sécurité sociale tout développement qui est dans l'intérêt des prestations. De ce fait, nous optons par principe pour une gestion des caisses par les seuls assurés ! Il faudrait organiser des élections dans tous les organes de sécurité sociale et il faudrait étendre l'électorat en permettant aux personnes qui se sont temporairement retiré du marché du travail p.ex. les 'Baby-Year' ou ceux qui ont contracté une assurance volontaire.
- Nous sommes en faveur d'un revenu complémentaire élevé dans les cas de rentes petites et moyennes à travers une amélioration structurelle dans le secteur privé et public, pour permettre à ceux qui ont travaillé durant leur vie d'avoir un revenu basé sur leur travail sans être obligé d'avoir recours aux assurances complémentaires. Au lieu de tirer le système de pensions du secteur public vers le bas et ainsi de l'aligner au système désavantageux du secteur privé, tel que cela a été fait au cours des dernières années, l'on devrait adopter, dans le cadre d'une réforme globale, les avantages des deux systèmes pour les aligner vers le haut.
- Les réductions des prestations en nature dans le domaine de la médecine (participation privée, forfaits pour l'assurance-dépendance) doivent être annulées car elles ne sont pas en accord avec le principe du besoin. Ces réductions engendrent des inégalités de traitement et ouvrent le marché aux assurances complémentaires privées et aux prestations de service privées. Nous insistons sur une généralisation du tiers-payant à mettre en place également chez les médecins. Nous voulons un renforcement de la

médecine préventive, une amélioration générale des conditions de travail et de vie dans tous les domaines, de meilleures prestations du service médical public.

- Nous désirons plus de droits fondamentaux dans l'assurance sociale (rente minimale et rente de base plus élevées). L'assurance sociale doit être fondamentalement liée au travail. Des concepts tel que l'allocation de citoyen' ou l'allocation universelle' (Assurance de base sans contre-valeur économique) sont inquiétants, puisqu'ils partent de l'idée que de moins en moins de personnes auront un travail. L'RMG se base également sur ce principe, même s'il prévoit des mesures de réinsertion sur le marché du travail. Malgré cela il faut maintenir et étendre le RMG qui est le seul moyen garantissant la sécurité à beaucoup de personnes.
- Les personnes qui se retrouvent dans l'incapacité de travailler doivent obtenir leur rente d'invalidité sans exception sans que les aspects financiers n'interviennent et prédominent. Il faudra enfin mettre en place des mesures sociales pour permettre de trouver une solutions aux problèmes des personnes en incapacité partielle se retrouvant coincées entre le monde du travail, l'Administration de l'Emploi et les Assurances Sociales et Caisses de Pension obligées alors de demander le RMG. Les rentes d'invalidité à 50% n'apportent aucune solution, s'il n'y a aucune garantie de travail (adapté au handicap) pour les autres 50%.
- Nous revendiquons que ces personnes puissent percevoir des indemnités de chômage jusqu'à l'attribution d'un travail adapté. L'Administration de l'Emploi, au lieu de déléguer ses compétences en matière de recherche d'emploi à des sociétés intérimaires, elle doit elle-même reprendre le rôle des sociétés intérimaires en contrôlant le recours au travail intérimaire.
- Nous sommes en faveur d'une couverture sociale personnelle pour tous (individualisation des droits)à travers l'obligation d'assurance des partenaires qui n'ont pas une activité professionnelle. Dans certains cas cette assurance devrait être financée par l'Etat. Il faut permettre le splitting des pensions pour éviter toute dépendance au partenaire ou au Fonds de Solidarité. Les droits dérivés (avant tout rentes de veuves/veufs) doivent être maintenus tant que la situation des femmes dans la société et leur position dans le monde du travail ne change pas fondamentalement. Il faut éviter à tout prix toutes dégradations de la couverture sociale.
- Nos soutenons une nouvelle augmentation substantielle des allocations familiales. Au lieu de favoriser les salaires élevés par le biais des classes d'impôts, il faudrait créer des crédits d'impôts pour les enfants et introduire un impôt négatif (celui qui ne paie pas impôt peut doit pouvoir percevoir l'argent équivalent aux sommes déductibles).

6. Pour une offre large de prestations de services publics

Juncker et Wolter ont présenté une réforme administrative. Au lieu de la proximité du citoyen ils ont érigé de nouvelles barrières. La réforme administrative a été marquée par le favoritisme politique et n'a apporté que des scandales et le détournement des biens publics.

Contre les directives toutes puissantes du gouvernement non élu de Bruxelles

A travers une politique de refoulement des employés publics, Juncker n'a atteint qu'un seul résultat celui de qualifier d'inefficace le service public. Cela n'est qu'une partie de la tactique d'une politique de Bruxelles pour imposer la privatisation des entreprises publiques. Les infrastructures financées par des deniers publics, un investissement qui se chiffre en milliards de francs, sont vendues à perte à des tarifs ridicules. Des exemples à l'étranger démontrent vers quoi le chemin de la dérégulation peut mener. Les prix ont décuplé, les prestations mais aussi les revenus des employés se sont radicalement détériorés.

Ouverture des services publics dans de nouveaux domaines

Le service public a une dimension sociale significative: Des prestations de qualité à des tarifs raisonnables et supportables. C'est à dire: les mêmes droits pour tous et aussi pour les personnes socialement faibles. Le maintien et l'extension du service public est dans l'intérêt de tous. Des sentiers battus doivent être abandonnés: Nous revendiquons le maintien et l'extension des entreprises publiques mais aussi le retour sous le contrôle public du secteur des services privatisé. De plus nous exigeons une ouverture dans tous les domaines ou des entreprises publiques peuvent offrir des prestations à des tarifs sociaux. Les conduites, les réseaux et les lignes publiques doivent être utilisées avec conséquence! Les canalisations, réseaux et lignes publiques offrent une ouverture vers les points les plus éloignés. On doit les utiliser afin d'offrir au citoyen des prestations de toute sorte à des tarifs bas.

Un transport Public confortable et efficace gratuit pour tous!

Toutes les comparaisons entre transport routier ou le rail ont un handicap: Les coûts de construction et d'entretien du réseau routier sont simplement faussés. Si tous les frais étaient additionnés, aucune route ne serait construite dans des endroits isolés. Cela ne correspond pas à nos attentes et à nos souhaits. Cela se ferait au détriment des personnes socialement faibles. Dans l'intérêt de l'équilibre écologique il faut mettre en place un réseau de transport public gratuit.

Construction de logements, interventions d'intermédiaires, et locations sans suppléments.

La construction de logement, la vente et la location a été laissée aux mains d'intermédiaires privés qui récoltent ainsi une rétribution juteuse. Les instances étatiques et communales doivent reprendre en main ce domaine. des frais d'inscription symbolique pour les services d'intermédiaires. Et: Pourquoi des notaires, si les actes d'engagement sont finalement administrés par l'enregistrement, le seul ayant l'autorité pour émettre ces actes? Les lois permettent d'agir contre les logements laissés vides dans le but de spéculer. Il faut que les instances publiques remplissent leur devoir.

Offensive en faveur de l'embauche par le biais des entreprises publiques!

Le Numerus Clausus a souvent empêché le fonctionnement des entreprises publiques. S'y ajoute le fait que des employeurs publics occupent des postes planifiés par des DAT, des RMG enrôlés de force et des chômeurs et ce sans la moindre honte. Le gouvernement ménage ainsi les statistiques sur le chômage. Nous sommes pour une embauche titularisée de ces personnes avec un statut protégé. Nous tenons à une offensive de l'embauche dans le service public. Pourquoi financer le chômage avec de l'argent public si l'on peut créer avec ce même argent existences solides?

Création d'équipes composées d'un personnel de remplacement titularisé.

Des Pools de remplacement composés d'un personnel titularisé (auprès des communes ou de l'état) devraient pouvoir pourvoir les postes vacants durant les congés parentaux, les congés de maternité et le congé sans solde. Les petites administrations (communes) devraient pouvoir réaliser la même chose au sein d'une fédération (sur la base d'un syndicat). Pour diminuer les frais des contrats de surveillance extrêmement chers l'on pourrait recourir à ces " pools ".

Pour l'aménagement conséquent de crèches publiques, des écoles fonctionnant durant toute la journée et des foyers de jours.

Les établissements publics offrant des prestations de qualité à des tarifs sociaux manquent cruellement. Les instances publiques devraient être contraintes par la loi de créer de telles infrastructures. Des maisons de soins et des maisons de retraite en nombre suffisant. Il serait faux de croire qu'à travers l'introduction d'une assurance dépendance financée par le salariat, l'on peut se soustraire aux responsabilités que nous avons par rapport à nos concitoyens âgés. Les prestataires privés étaient immédiatement prêts à s'attribuer la part du lion. Avec ces milliards il faudrait d'urgence fournir des lits de soins et des lits pour les personnes âgées dans nos hospices publics.

7. Démocratie et Droits de l'Homme

1. La démocratie c'est à dire une autodétermination collective et individuelle et l'autogestion forment le but essentiel de toute politique émancipée de gauche. Il s'agit également de définir avec précision la signification du terme démocratie. La démocratie est le fil conducteur reliant justice sociale, conscience écologique, transformation féministe et action politique pratique. Tout est étroitement lié et l'on ne peut considérer un aspect sans prendre en compte tous les autres aspects. Le terme démocratie signifie la participation de tous les membres de la société à la réalisation de leurs conditions de vie. La définition, exclue fondamentalement tout transfert de pouvoir à toute instance. Elle implique (du moins d'après les expériences de ce siècle), que les conflits d'intérêt et d'opinion soient réglés ouvertement. Aussi il faut que les droits et libertés des citoyens soient garantis au niveau de la presse, des opinions ou des associations e.a.. Le service d'espionnage et de surveillance bien connu doit immédiatement disparaître.

2. Cependant dans les sociétés citoyennes, développées la démocratie est majoritairement sous contrôle de l'Etat, es partis ou des médias. Il ne s'agit pas d'éliminer la démocratie parlementaire, mais il s'agit de permettre le pluralisme politique et pour trouver de nouvelles formes de démocratie non-étatiques. Des formes qui vont d'une participation directe des citoyens et des associations de la société civile à des formes de débats extraparlimentaires. Il faut que la démocratie puisse être vécue! La question de formes plébiscitaires est à examiner scrupuleusement et avec précaution.

3. Le développement des dernières 20 années, la marche triomphale du libéralisme économique ('globalisation'), la concentration croissante du pouvoir économique et la dérégulation des flux financiers ont fortement affaibli les droits et les libertés démocratiques les plus modestes. Il est urgent de redonner le pouvoir de décision et de conception aux pouvoirs politiques pour contrer la souveraineté du marché et les intérêts économiques puissants. Les interventions démocratiques dans les rapports sociaux, la limitation de la concurrence sauvage, la régulation et le contrôle doivent être rendu possible à tous les niveaux (commune, Entreprise, au niveau des états nationaux et sur le plan supranational.

4. Mêmes droits pour tous - ensemble contre le racisme et l'exclusion. En Europe nous vivons dans un climat de xénophobie et de désolidarisation. Cela favorise l'extrême droite, le racisme et la montée de l'antisémitisme. Les pays de l'UE ont largement éliminé le droit d'asile. L'on refuse aux réfugiés et aux immigrants les droits de citoyenneté élémentaires. Les actes de violence et délits motivés par le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme augmentent. La gauche n'accepte pas ce développement. Le Luxembourg et les pays de l'UE sont en fait des pays d'immigration. Les migrants et migrantes forment une partie intégrante de notre société. « La gauche » est fidèle à son concept de société multiculturelle qui est basée sur l'égalité des droits, la paix, la solidarité et l'entente entre les peuples. Nous voulons à travers notre force progressiste travailler avec les organisations de migrants et migrantes pour que les décisions ne soient pas prises sans leur participation. Nous demandons le droit à la citoyenneté, le droit à la double nationalité et le droit électoral passif et actif à tous les niveaux (donc également au niveau des élections parlementaires) pour les personnes ayant leur résidence au Luxembourg depuis 5 ans. Les dogmes nationaux du 19. siècle ne doivent plus être d'actualité. Pourquoi doit-on obliger les gens d'opter pour une seule nationalité alors que la réalité est tout à fait différente? « La gauche » exige une égalité des droits d'accès à la formation, à l'instruction et au marché du travail pour tous les migrants et migrantes tel qu'il en est le cas pour tous les luxembourgeois vivant dans ce pays. La reconnaissance des diplômes scolaires ou universitaires doit être garantie sans qu'il y ait entrave administrative. Aucun être humain ne fuit son pays sans une raison valable. Les personnes qui sont menacées à cause de leur appartenance politique religieuse ou sexuelle ou qui fuient les guerres ou encore les catastrophes écologiques et sociales doivent être accueillis au Luxembourg. Ce n'est qu'à travers un ordre économique que l'on accèdera à une répartition plus juste des richesses au niveau mondial et un équilibre des chances de participation. Cette nouvelle répartition est la seule solution pour lutter contre les causes de l'exode. Aucune personne ne doit

être reconduite dans un pays où sa vie, son corps et son âme pourraient être menacés. Le droit d'asile est un droit de l'homme. Le droit fondamental d'asile doit être appliqué dans le sens de la Convention de Genève. Il s'agit ainsi de reconnaître également les causes de persécution qui ne relèvent pas uniquement de l'état. « La Gauche » coopère avec d'autres forces démocratiques et antifascistes pour contrer le développement de l'extrême droite, du racisme et de l'antisémitisme. Pour les frontaliers dont les droits démocratiques de participation sont fortement limités il faut mettre en place des formes spécifiques permettant leur participation. En ce qui concerne les non-communautaires il faut éliminer toutes les barrières existantes tel que la séparation entre permis de travail et autorisation de résidence. Il faut également favoriser le regroupement familial. Il faut créer un statut humanitaire pour les réfugiés de guerre qui doivent recevoir un permis de travail.

5. Les droits de l'homme individuels et sociaux sont à nos yeux indissociables et ils doivent être définis de manière à ce qu'ils puissent correspondre aux droits universels. La gauche ne peut permettre une justification de la violation des droits de l'homme par des instances publiques et cela même s'il y a eu violation des droits de l'homme par la partie adverse. Il faut que la gauche œuvre avec intransigeance pour que les droits de l'homme soient respectés, où que ce soit!

6. En dehors des femmes et des étrangers/ères, d'autres groupes sont victimes de discriminations: les homosexuels, les handicapés, les demandeurs d'asile....En collaboration avec les associations engagées et les concernés/ées nous devons prendre partie pour leurs droits, pour l'égalité des chances de participation à la vie sociale et le respect de leur identité culturelle. L'amour et les relations entre personnes du même sexe doivent être acceptés comme étant des formes de vie alternatives et normales. Nous exigeons que toutes les formes de relations soient mises sur un pied d'égalité. Les droits des couples de personnes du même sexe doivent être les mêmes que ceux des couples mariés et ce dans le domaine du droit fiscal ou de pensions, dans le droit de succession, le droit social, le droit du logement et des locataires. Tous les règlements légaux devraient être examinés afin de détecter d'éventuels règlements discriminatoires pour et d'apporter les modifications adéquates. Il faut en même temps mettre en place des mesures positives anti-discriminatoires et des lois garantissant l'égalité et l'antidiscrimination pour tous les groupes défavorisés. Le respect des droits des enfants doit être renforcé, e.a. par un/e médiateur/rice pour enfants resp. un/e responsable pour enfants (à tous les niveaux). L'accueil des réfugiés et leur assistance est à améliorer.

Les privilèges accordés à l'église catholique au Luxembourg viole de façon flagrante le principe de l'égalité et de ce fait représente une discrimination des autres communautés et des autres conceptions du monde. Ce n'est qu'à travers une stricte séparation entre l'Eglise et de l'Etat que l'on peut trouver une solution cohérente à ce problème.

8. Les handicapés et les non-handicapés ont le droit à l'intégration:
Aucune personne ni institution ne peut déterminer le droit et la valeur de la vie des citoyens handicapés; nous nous engageons contre toute forme d'Euthanasie des handicapés et pour la protection des handicapés en matière de manipulation génétique. Les handicapés avec leurs différences doivent avoir les mêmes droits que les non-handicapés. Nous revendiquons l'intégration des handicapés au sein de l'école, du marché du travail et également au niveau des loisirs. Les handicapés doivent pouvoir disposer de services publics leur permettant de mener une vie qui corresponde à leurs désirs. Les handicapés ont besoin d'une protection spécifique qui devrait être assurée par une institution défendant leurs droits.

8. Politique sociale au lieu de Répression

1. Le scénario d'horreur, propagé par les politiciens/nes et les partis de droite, évoquant une criminalité 'croissante' dans notre pays, est à l'opposé des données publiées dans les rapports du Ministère de la Force Publique.

Ces rapports indiquent que le chiffre global des délits, qui était en hausse à la fin des années 80 et au début des années 90, est en baisse depuis quelques années.

Et même en cas de détérioration dans le domaine de la sécurité, il est irresponsable d'attiser les peurs et d'exiger un renforcement massif de la police et de la gendarmerie, voire d'une police auxiliaire et donc d'augmenter la répression. Certes la police et la gendarmerie ont besoin de renforts pour améliorer leurs conditions de travail, ils ont besoin débureaucratisation de leur service et d'une amélioration de leur formation. Ils n'ont pas besoin d'un renforcement des moyens de surveillance et de l'armement qui ne sont pas des moyens de lutte contre la criminalité.

Contrairement aux politiciens 'Law & Order', qui misent unilatéralement sur la répression et veulent profiter de la gendarmerie et de la police pour remplacer la politique, la gauche déclare que la violence engendrée par des structures de la société doit être combattue à travers des moyens sociaux et politiques. La meilleure politique de lutte contre la criminalité peut être atteinte à travers une bonne politique sociale, des mesures sociales, économiques et pédagogiques positives. Ainsi l'on pourrait diminuer les actes et le nombre de délits mineurs et les vols qui frappent souvent les gens simples et leur donne un sentiment d'insécurité. L'on pourrait améliorer la prévention d'actes de violence, mieux élucider les délits d'abus de confiance et de vol grave, la corruption à grande échelle, ainsi que la criminalité économique et écologique, lutter contre les sociétés bidons des réseaux de trafiquants de drogues, démanteler le commerce d'armes et les sectes de gourous qui font du blanchiment d'argent.

2. Drogues : Il n'est pas dans notre intention de promouvoir la consommation des drogues. Nos revendications tiennent compte de la seule situation actuelle et nous voulons que la politique en la matière s'oriente vers une décriminalisation.

Les consommateurs de drogues ne sont pas des criminels. L'on peut uniquement faire une distinction entre deux catégories de consommateurs: le consommateur qui ne fait que consommer les drogues pour en jouir et celui qui est dépendant de la drogue et qui ne peut plus contrôler sa consommation. L'on retrouve un comportement identique avec les drogues tolérées tel que l'alcool.

A notre avis, le problème majeur est posé par la mafia des stupéfiants internationale. C'est une raison supplémentaire pour le lever le secret bancaire.

Dans ce sens, « la gauche » demande un changement complet concernant l'appréhension des consommateurs de drogues:

Au niveau de la justice: - Pour une décriminalisation de la consommation de drogues et de la détention de drogues à des fins de consommation personnelle. - En faveur du libre accès aux produits Cannabis - La vente réglementée par l'état du Cannabis selon le principe néerlandais (coffeeshops) - Création d'une organisation de contrôle indépendante, où des consommateurs de drogues peuvent les faire tester en préservant l'anonymat (tel que Eve & Rave, D, ou Médecins du Monde, F) - Intensification de la lutte contre la mafia des drogues internationale.

En référence à la santé - Création de places de thérapie suffisantes, qui ne devraient pas être soumises à tout un catalogue de conditions - Introduction de nouvelles méthodes de thérapies au Luxembourg, telle la 'désintoxication Turbo' - En faveur de la distribution contrôlée de drogues fortes par les pharmacies à des personnes fortement dépendantes.

Education et prévention - Révision et actualisation des programmes scolaires et campagnes de prévention

3. Régime carcéral : Le but de toute politique doit être de baisser le nombre de délits. Cela ne doit pas se faire à travers un renforcement de l'appareil policier, mais par l'élimination d'injustices sociales, qui sont à la base d'une partie importante des délits. Le but d'une institution d'incarcération est celui de la réinsertion des détenus dans la société. La justice doit avoir les moyens pour favoriser une telle réinsertion, par

exemple à travers une mise en place des conditions matérielles (garantie de l'emploi, salaire minimum, assistance sociale ...) Pour ce qui est du régime carcéral, nous exigeons : - Commutation plus fréquente de peines de prison en travail social - Amélioration des mesures de formation continue, offertes aux détenus - Une augmentation significative de la rémunération pour le travail presté en prison - La création de 'cellules appartement' selon le modèle français où les détenus peuvent rencontrer leurs partenaires de vie en privé - On ne doit plus transférer des mineurs à Schrassig. Il est nécessaire de créer une 'Section Fermée' pour Dreiborn. - Aucun réfugié et aucun mineur ne doit être incarcéré. La fuite n'est pas un délit.

9. D'une société de l'information vers une société informée

Les mass médias et notamment les médias interactifs permettent d'encourager la communication et l'information dans notre société, ce qui permet de maintenir et de renforcer notre démocratie. Mais la soumission des médias aux principes du profit limite leur mission éducative et culturelle. Les informations deviennent des marchandises. L'utilisateur devient un consommateur dépourvu du sens critique.

Pour stopper cette évolution nous revendiquons:

- Eliminer les atteintes aux droits des journalistes. Nous rejetons fermement toute censure interne ou externe.
- Des organisations sociales tel que syndicats, organisations féminines ou de jeunesse, Ong etc. devrait être davantage impliquées dans l'élaboration de programmes télévisuels ou radiophoniques. Dans tous les secteurs des médias il faudrait créer une offre publique. Ils doivent être soustrait à l'influence des grandes entreprises commerciales.
- L'offre non commerciale, les médias alternatifs, les projets alternatifs pour la télé et la radio doivent être encouragés. L'aide publique à la presse devrait être augmentée et redistribuée. Ce sont surtout les médias alternatifs et non commerciaux qui devraient être soutenus en premier lieu par l'état.
- Etant donné que les chaînes de télé et de radio commerciales sont financées par le biais de la publicité, les frais de publicités sont appliqués sur les prix des marchandises. Il faut introduire une imposition spéciale pour les produits publicitaire afin de pouvoir financer les médias n'ayant pas de publicité.
- Il faut utiliser l'Internet pour favoriser la participation politique. Alors que la politique établie devient de plus en plus chère, plus rapide et s'adapte au format télévisuel, l'Internet est un moyen bon marché. L'Internet permet de suivre l'actualité, il est en même temps d'une grande profondeur: Un extraordinaire espace de l'information, une ressource de savoir et d'échange d'opinions. Les réseaux peuvent devenir un moyen de communication et d'interaction puissant pour les différents mouvements politique, sociaux et culturels. Ainsi ils peuvent contribuer au processus éducatif menant à la conscience démocratique et appuyer les actions politiques publiques. Actuellement l'Internet est dominé par les puissances économiques, qui n'ont qu'un seul but, conquérir les zones d'influence pour se les réserver. En ce qui concerne l'Internet nous avons les mêmes revendications que pour l'économie non virtuelle. Le pouvoir des multinationales doit être limité.
- Nous faisons appel aux gouvernements pour qu'ils s'opposent aux grandes fédérations patronales qui ne voient dans l'Internet qu'un moyen supplémentaire de faire des affaires et de se faire concurrence (télé-achat), d'obliger les travailleurs à accepter des formes de travail plus flexibles (télétravail), de remplacer l'école public par des offreurs privés et de fournir aux utilisateurs une éducation dépourvue de l'esprit critique (télé-enseignement)

La subdivision de la société entre personnes ayant accès à Internet et celles ne l'ayant pas. Pour cette raison nous exigeons un accès libre à Internet, aux E-Mail personnels, des terminaux accessibles dans les écoles, les bibliothèques, les communes et les administrations publiques et des connexions ISDN gratuites.

Le droit au cryptage des informations et de permettre un courrier analogique privé et secret qui ne soit pas accessible pour des tiers. Nous luttons contre l'espionnage des employés et de leurs délégués syndicaux par le patronat. Employés et délégués du personnel doivent être légalement protégés des actes arbitraires du patronat.

10. La culture est un besoin fondamental de l'homme!

De plus en plus de personnes ont une activité culturelle ou artistique. Ce besoin culturel croissant représente pour nous le désir profond de quelque chose de tout à fait différent, une société où ce n'est plus le pouvoir, la carrière, l'exploitation ou le profit qui compte, mais bien l'être humain, la créativité, la beauté et l'humanité. L'activité culturelle et une participation au sens large du terme représente pour nous une possibilité de se réaliser, une anticipation de notre autodétermination et ainsi une vision du royaume de la liberté. (Theodor Adorno) Nous attribuons à la culture une grande valeur dans notre société. Nous sommes d'avis que les activités culturelles doivent être soutenues par l'état d'une façon durable et adéquate. **Pour un subventionnement adéquat de toutes les activités culturelles de l'homme, aussi bien pour la grande culture que pour la culture alternative!**

Il y a au Luxembourg un grand nombre de projets alternatifs qui permettent l'activité culturelle depuis le bas, pour permettre aux jeunes artistes de s'exprimer et pour que la vie culturelle au Luxembourg s'enrichisse. Malheureusement ces projets n'ont pas d'assise financière qui permette de mener à bien leur mission. **Nous exigeons pour cela des subventions de l'état pour ces projets alternatifs sans que cela autorise une intervention ou la censure.**

Comme beaucoup de projets culturels ne peuvent se réaliser sans le sponsoring privé et que les entreprises ayant les capacités de financement ne soutiennent que les manifestations culturelles qui ne vont pas à l'encontre de leur esprit il faut instaurer l'imposition de tous les revenus de la publicité pour pouvoir redistribuer cet argent et financer les projets non commerciaux. **Pour une imposition de tous les revenus de la publicité sur les médias commerciaux et pour le financement des projets non commerciaux à travers ces recettes!**

Beaucoup de jeunes ne s'intéressent apparemment pas pour les activités culturelles, en tout cas pas les officielles. Ce désintérêt apparent provient du fait que le Luxembourg n'a pas promu l'éducation culturelle. En même temps beaucoup de jeunes aimeraient être actifs sur le plan culturel, il leur manque toutefois les bases et les capacités techniques pour s'exprimer par le biais d'un média. Les centres culturels pour jeunes, dans lesquels le personnel qualifié pourrait les introduire dans des activités créatives font défaut et il est urgent de les implanter à travers le pays. **Pour la création de centres culturels pour jeunes avec des infrastructures suffisantes et un personnel qualifié!**

Le Luxembourg a besoin d'un centre d'art contemporain avec un concept didactique. Nous ne voulons pas mettre en parallèle la construction de maisons de soins ou des crèches avec un tel centre. Il y a assez d'argent au Luxembourg, il suffit simplement de le prendre là où il se trouve. Pour la construction d'un centre d'art contemporain! Pour une éducation artistique pour toutes les couches de la population! Les concerts de musique classique dans des salles ayant une acoustique de haut niveau font défaut au Luxembourg. **Pour la construction d'une salle de concert classique!** Une salle de concert Rock fait défaut également au Luxembourg.

Comme pour les amateurs de musique classique nous exigeons: Pour la construction d'une salle de musique rock!

La Kulturfabrik de Esch une des plus importantes institutions pour la culture parallèle ou alternative manque de moyens financiers. Pour un subventionnement suffisant de la Kulturfabrik de Esch!

Certains cercles obscurantistes voulaient abattre le projet du centre d'art et de rencontre de Neumünster parce que ce projet est démocratique, destiné aux jeunes aux enfants, aux seniors et aux étrangers et que cela va à l'encontre de l'esprit ultraréactionnaire. **Pour la construction immédiate du centre culturel et de rencontres Neumünster.**

Le Luxembourg est un des rares pays au monde où les artistes n'ont pas de couverture sociale et ils ne disposent pas d'une assurance pension. Il faut que le statut professionnel de l'artiste soit élaboré rapidement! **Pour un statut professionnel d'artistes au Luxembourg adapté aux particularités et aux conditions actuelles!**

11. Egalité et Droits des femmes

1. Encouragement de l'activité professionnelle féminine

Pour atteindre une véritable égalité des chances entre hommes et femmes il faut garantir l'indépendance économique aux femmes. La lutte contre le chômage ne doit en aucun cas entraîner servir de prétexte pour exclure les femmes du marché du travail, pour imposer aux femmes des emplois occasionnels ou à temps partiel. Dans ce sens il est déconseillé d'introduire des revenus pour les femmes au foyer. Une couverture sociale individuelle est par contre indispensable. Actuellement nous sommes très éloignés d'une égalité des chances sur le marché du travail tant au niveau des rémunérations, des promotions ou encore de la protection contre les licenciements durant la grossesse. Les femmes qui ont une activité professionnelle sont confrontées à une double charge, les tâches domestiques venant s'ajouter aux obligations professionnelles. Les plus touchées sont les femmes élevant seul leur enfant. Par ailleurs elles n'ont droit qu'à la moitié du congé parental.

2. Favoriser la répartition des tâches entre les partenaires!

Pour éliminer la double voir triple charge pesant sur les femmes (Profession, ménage et enfants) il faut à la fois enclencher un changement dans les mentalités et offrir un soutien matériel. La répartition traditionnelle des charges de travail impose aux femmes le rôle de femme au foyer et de mère au foyer alors qu'elles travaillent durant 8 heures par jour. S'y ajoute encore le manque de crèches. Nous sommes en faveur:

- d'une éducation des filles et des garçons visant le partenariat et l'égalité entre les sexes
- d'une réduction du temps de travail avec 6 heures de travail par jour pour permettre aux deux partenaires d'effectuer les travaux ménagers et d'éduquer leurs enfants sans le stress et dans un partage des tâches plus juste
- d'une amélioration et d'une extension des infrastructures sociales et de l'éducation: un nombre suffisant de crèches offrant un encadrement pédagogique adéquat après le congé parental. Les crèches devraient offrir des horaires d'ouverture flexibles et être dirigés par un personnel qualifié. Une école moderne, adaptée aux besoins des enfants doit permettre aux élèves et aux jeunes d'avoir accès à des infrastructures parascolaires permettant leur accueil durant toute la journée.
- la mise en place d'aide à domicile et de baby-sitter en cas de maladie.

3. Créer la parité dans tous les domaines de la société

Aucun argument ne peut s'opposer à une représentativité paritaire dans les domaines tel que le monde du travail, la politique ou dans la société en général. Tout comme il n'y a pas d'argument contre la participation des hommes à l'éducation des enfants et à l'accomplissement des tâches ménagères. Il s'agit donc de mettre en place cette parité. Il faut trouver les moyens pour y parvenir et même sur le plan juridique.

- Quotas liés à des mesures positives pouvant permettre une représentativité égalitaire entre femmes et hommes
- Plans d'actions en faveur des femmes dans les entreprises du secteur public et privé pour permettre la parité à tous les niveaux et des rémunérations équivalentes pour un même poste. La supervision de l'évolution de ces actions devrait être effectué par des instances d'égalités et des délégations de personnel
- extension de la formation et de la formation continue pour favoriser la réinsertion professionnelle et la reconversion
- Chaque commune ou entreprise doit engager un ou une délégué(e) à la condition féminine disposant d'un budget autonome. Un droit de veto devrait être accordé lorsque certaines mesures sont discriminatoires.
- Représentativité politique paritaire des femmes à tous les niveaux, que ce soit au parlement, dans les communes, dans les institutions ou au sein d'autres organismes.

4. Droit d'autodétermination sur son corps

L'interruption volontaire de grossesse est partiellement légalisé au Luxembourg, mais l'hypocrisie demeure car ces avortements sont officiellement enregistrés sous les fausses couches, ou se font à l'étranger. D'autre part les moyens contraceptifs ne sont pas gratuits et ne sont pas remboursable par la sécurité sociale.

- L'interruption volontaire de grossesse ne doit plus être puni par la loi, la pilule abortive (RU486) doit être disponible au Luxembourg. Cette pilule abortive permet d'éviter les interventions chirurgicales aussi minimales soient elles.
- Les moyens de contraception doivent être distribués gratuitement surtout aux jeunes dépendant de l'assurance sociale des parents ou doivent être remboursés par la sécurité sociale et ce dans le cadre d'une amélioration de la médecine préventive.

5. Arrêter la violence à l'encontre des femmes

La violence au sein de la famille, le meurtre de l'épouse, le viol, le commerce des femmes, l'abus sexuel sont des thèmes politiques proposés par les mouvements de femmes. Mais la vague de violence à l'encontre des femmes n'a pas diminué. Au contraire la violence est renforcée lorsque les structures sociales disparaissent.

- Pour lutter contre cette violence il faut mettre en place des actions pédagogiques préventives à l'école favorisant un processus de socialisation. Des cours d'autodéfense devraient être proposés aux filles alors que les garçons devraient pouvoir suivre des cours sur la gestion des conflits et de l'agressivité
- les femmes devraient pouvoir demeurer au foyer familial avec leurs enfants. Elles ne doivent pas subir une double punition en devant trouver refuge dans un foyer pour femmes en détresse. C'est l'auteur des violences qui doit quitter le domicile et la victime
- Le viol doit être considéré comme étant un délit grave et non un délit mineur
- L'éducation sexuelle doit être enseignée dans toutes les écoles et devenir obligatoire
- Les femmes incarcérées devraient avoir la possibilité de travailler dans tous les ateliers. Un régime de semi liberté devrait être introduit pour les femmes et les hommes.
- Le harcèlement sexuel sur le lieu de travail être reconnu comme tel et c'est la victime qui doit être protégée et non l'auteur. Cette problématique devrait être repris dans le droit du travail. Les délégués et déléguées du personnel devrait être formés pour qu'ils puissent prendre des mesures efficaces à l'encontre des harceleurs
- L'excision sexuelle doit être pénalement poursuivi par les tribunaux.

12. Ecologie

Les problèmes environnementaux sont de plus en plus pris en considération que ce soit au niveau individuel ou dans la société. Pourtant les intérêts économiques sont favorisés au détriment de la protection de la nature et de l'environnement. Certains partis politiques utilisent la protection de l'environnement comme argument électoral mais ne font rien lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts des citoyens. Des citoyens obligés de prendre en main leur propre défense tel qu'il en a été le cas pour l'initiative contre le dépôt de déchets industriels à Haebicht. Nous revendiquons une politique honnête, compétente et active en matière d'environnement. Une politique qui place les intérêts des citoyens avant le profit. Les moyens utilisés par l'homme détruisent l'environnement naturel. La génération actuelle a un effet bien plus dévastateur que les générations précédentes. La nature ne nous a pas été léguée par nos ancêtres, nous en sommes les gardiens et nous l'avons empruntée à nos enfants. Or la protection des ressources naturelles n'est pas un élément essentiel dans la politique luxembourgeoise actuelle, ce malgré l'importance de l'environnement et les menaces qui pèsent sur la nature. Lorsqu'il y a opposition d'intérêts, le choix se fait dans la plupart des cas au détriment de la nature. C'est la preuve que la politique en matière de protection de la nature et de l'environnement n'est en réalité qu'un faire valoir durant les campagnes électorales, alors que les actions concrètes n'aboutissent jamais par la suite. Le bilan gouvernemental en matière d'environnement se solde par un résultat négatif. Il y a un sérieux manque de volonté et des concepts pour élaborer une politique écologique progressive, offensive et active. Il y a donc réaction et non action. Pour cela nous exigeons une politique environnementale qui place l'intérêt général devant le profit:

- Les entrepreneurs doivent plus faire peser leur pollution et les nuisances environnementales sur la collectivité. Le pollueur doit payer et ce dès la création de l'entreprise jusqu'à la cession d'activité. Les terres polluées par l'industrie doivent être décontaminées et revalorisées.
- C'est en politique économique, du transport et de l'énergie que l'on ignore le plus certains aspects environnementaux, Les aspects écologiques doivent être systématiquement intégrés dans ces domaines. Nous voulons un arrêt immédiat des fournitures provenant du lobby nucléaire (aucune énergie produite par le nucléaire, pas de transport castor et un engagement ferme en faveur de l'arrêt de toutes centrales nucléaires...). Nous voulons sortir du cercle vicieux de l'automobile et nous sommes en faveur d'un réseau de transports publics. Un transport respectueux de l'environnement et qui pourra assurer la mobilité de toute la population sur tout le territoire (Priorité au train, plus d'espace pour les piétons et les cyclistes ...). Nous voulons la mise en place d'une production d'énergie renouvelable et la mise en place d'un des conditions permettant la réduction de la consommation d'énergie (Priorité doit être donnée à la réduction et non à la production, une réduction radicale des émissions de CO2...) En matière de politique de l'environnement il faut placer la réduction de la consommation d'énergie devant les problèmes de production. Pour atteindre ce but il faut prendre certaines mesures tel que l'information de la population sur le thème de l'épargne d'énergie, l'écologie doit faire partie des programmes d'enseignement à l'école pour que les générations futures puissent prendre conscience de l'enjeu écologique. Les réglementations en matière d'isolation des immeubles doivent être plus restrictives, l'état doit subventionner les systèmes d'énergie solaire sur les immeubles ou les générateurs thermiques combinant la production d'électricité et de chaleur (rentable à partir de maisons bifamiliales).
- Il faut élaborer un nouveau plan de l'environnement rigoureux. L'élaboration de ce plan doit être faite en collaboration avec tous les partenaires et les personnes concernées dans un cadre public et légal. Il devra clairement donner la possibilité de faire respecter les normes écologiques. Ce n'est qu'à travers un tel plan qu'il sera possible d'agir activement dans une économie toujours déterminée par le profit. (La politique de l'énergie et du transport doit être menée par le pouvoir public...).

- Nous avons besoins d'un aménagement du territoire sérieux permettant de stopper une utilisation anarchique des sols: Plus de zones industrielles périphériques, plus de détérioration du paysage par la construction de réseaux routiers mais une utilisation des friches industrielles et l'implantation de zones d'habitation autour et à l'intérieur des villages et des ville
- L'impôt écologique doit être prélevée en fonction des bénéfices d'une entreprise et de sa politique de l'environnement.
- La manipulation génétique sert à maximiser les profits de certains privés et elle doit être refusée car elle ne fait que placer des intérêts économiques à court terme des grands groupes (chimiques) devant les intérêts de la nature et de l'homme. La recherche sur la génétique ne doit pas se faire au détriment de la nature et ne doit pas servir à des fins de manipulation des gènes humains. Nous exigeons une interdiction de la production, de l'importation et de la vente d'organismes génétiquement manipulés; un arrêt immédiat de la recherche et de la manipulation génétique pour permettre de mettre en place un système de contrôle public qui pourrait vérifier dans quelle mesure l'utilisation de ces nouvelles techniques peuvent améliorer le développement de l'homme et de la nature.
- Nous exigeons également une politique et un plan d'élimination des déchets au niveau national dirigé par le pouvoir public (arrêt de l'externalisation des services et d'entreprises privées) Priorité doit être donnée à la prévention des déchets.
- Les producteurs de biens doivent être responsables de l'élimination de leurs emballages pour les contraindre à utiliser moins d'emballages et davantage d'emballages écologiques. Ainsi il ne faudra plus recycler autant, car le recyclage n'est qu'un moyen de se donner bonne conscience et de justifier une société de consommation.
- C'est justement dans le domaine de la protection de l'environnement que le marché économique privé joue avec des cartes truquées, il faut accéder à une plus grande transparence. Un tel processus peut être enclenché à travers une pression venant d'en bas, pour cela il faut qu'il ait une démocratisation et une politisation à tous les niveaux. Tous les plans et toutes les mesures en matière d'environnement doivent être pris avec une participation publique la plus large possible.
- Les réserves naturelles sont des zones de repos et sont des réservoirs de ressources importants et elles ne doivent pas tomber entre les mains d'investisseurs et d'industriels (ex. Bouwenaker). Il faut convertir davantage de zones en zones naturelles protégées pour garantir efficacement la protection de la nature et des espèces.
- Il faut créer des instruments de financement pour instaurer au Luxembourg un plan de protection et de développement en matière de biodiversité, de diversités des habitats naturels et des espèces y vivant.
- Le plan d'assainissement d'implantation de stations d'épurations doit être mis en place rapidement. Pour le financer il faut appliquer le principe du pollueur-payeur.
- Si l'on parle de protection de l'environnement il ne faut pas oublier la protection des animaux. La loi de 1983 sur la protection des animaux n'est pas appliqué parce qu'il n'y a pas les dispositions d'application nécessaires. La cruauté avec laquelle se fait le transport international des bestiaux démontre à quelles méthodes extrêmes le profit peut mener. Certains asiles pour animaux ont besoin d'une aide financière.

13. Formation et Ecole

Depuis l'échec de la coalition centre gauche en 1979, l'école se retrouve entre les mains des conservateurs. La multitude des changements dans l'école ne font pas oublier le besoin d'une réforme scolaire fondamentale dont les buts sont l'égalité des chances, une culture générale scientifique, le pluralisme et l'intégration. Depuis quelques années nous devons constater que notre école se trouve dans une grande crise qui est la conséquence d'une mauvaise planification durant une vingtaine d'années qui s'est aggravée avec la transposition des directives européennes.

1. Egalité des chances :

Le premier but d'une politique scolaire réformée est l'élimination des déficits dus au contexte social du milieu. En clair, il faut que l'école puisse transmettre ce dont les parents sont incapables de transmettre à leurs enfants. Sinon, l'école demeure le privilège d'une classe sociale. Ce but a été manqué lorsque les socialistes détenaient les rênes du ministère de l'éducation. Par manque de moyens suffisants et du manque de volonté l'école est devenue en fait un instrument d'orientation, ce qui devait limiter le nombre d'échecs scolaires. Ce qui a été atteint s'est une Orientation scolaire plus précoce des élèves vers des filières et leur passage plus rapide. Cela correspondait parfaitement aux attentes du conseil économique et social. La différenciation au niveau de la qualité entre Carrières scolaires élevées ou basses s'est accentuée. L'élimination de l'examen d'admission a enlevé à l'école le dernier moyen d'orientation inadéquat. Il est nécessaire de mettre en place un tronc commun durant trois ans, ce qui pourrait permettre de rassembler tous les types d'enseignement et d'élaborer un enseignement progressiste différencié et systématique.

2. Culture générale sur base scientifique :

L'on ne peut ignorer les appels désuets en faveur d'un enseignement des valeurs qui devrait inculquer aux jeunes les valeurs morales et les bonnes manières. En même temps l'école publique avec ces 70 000 pourrait devenir la proie des commerciaux, des dératiseurs politiques en tout genre. Nous devons rappeler clairement que le but de l'école est de transmettre le savoir sur une base scientifique et non celui d'une influence ou d'une éducation partielle qui servirait la religion, la politique ou l'économie. L'enseignement des sciences ne consiste pas en un amoncellement de faits et de recettes élaborés par un enseignement autoritaire, il ne s'agit pas non plus d'un enseignement qui se contente de faire apprendre par coeur ce qui comporte la passivité. Le but devrait être une formation variée de l'ensemble de la personnalité et une formation générale se basant sur l'apprentissage de méthodes et d'exercices intellectuels.

3. Pluralisme et Intégration:

L'Intégration a toujours été un but essentiel de l'enseignement. L'école publique doit accueillir tous les élèves et répondre à leurs besoins personnels. Dans ce sens Pluralisme et Intégration se complètent. L'immigration massive a placé l'école luxembourgeoise devant des défis importants durant ces 30 dernières années. L'intégration favorisée par le bilinguisme voir le trilinguisme doit demeurer. Mais il faut offrir un cadre favorable et mettre en place des cours de langues adaptés, des classes de transition en langue française. Il faut impérativement intégrer les écoles pour étrangers et introduire les cultures des immigrants dans les cours de langues et d'histoire. Les cours d'allemands doivent rester obligatoires mais devraient être considérées comme des cours de langue étrangère, ce qui est le cas pour la plupart des élèves. L'évolution au niveau des structures familiales implique également des changements au niveau de l'école. Il faut des internats publics, des écoles à plein temps, des foyers de jour et des cours d'appui. Les jeunes les plus vulnérables sont les laissés pour compte et sont souvent exclus du système scolaire. Il faut rapidement mettre en place des services d'urgence pour les jeunes n'ayant pas de domicile. Les enseignants ne disposent pas des instruments nécessaires pour faire face aux demandes de la société, des parents et des élèves. Les enseignants et enseignantes au bord de l'épuisement se sentent isolés et doivent souvent lutter seuls, alors qu'à l'extérieur on les perçoit comme une autorité inaccessible. Pour éviter un durcissement dans les rapports il faut créer un cadre et un réseau permettant de favoriser les échanges professionnels et une formation continue élargie. Pour permettre un échange entre collègues, parents et

société il faut créer des forums de discussion adaptés. L'existence d'écoles privées basées se basant sur l'idéologie ou l'économie et financées par des budgets publics forme une menace pour la mission d'intégration de l'école publique. L'état délègue une partie de ses responsabilités ce qui peut mener à des carences et des injustices permanentes.

En parlant d'intégration il faut également parler d'un renforcement du contrôle du double système de formation professionnelle. La formation dans le secteur économique privé peut être nécessaire dans la pratique. Mais elle ne doit en aucun cas servir pour fournir une main d'oeuvre bon marché. Le conseiller professionnel doit pouvoir travailler en toute indépendance. Les entreprises qui forment des apprentis doivent être contraintes d'employer les apprentis à l'issue de leur formation professionnelle.

L'indemnisation allouée aux apprentis doit être assez élevée pour pouvoir susciter un intérêt pour une telle formation. Les subventions de l'état doivent être accompagnées de conditions strictes. Les entreprises qui n'offrent pas de postes d'apprentis doivent participer financièrement à la formation professionnelle. Le secteur public doit créer des postes d'apprentis dans les secteurs ou le secteur privé a échoué. Il nous semble important de souligner l'interdépendance entre santé publique et enseignement public. Chaque école d'une certaine capacité doit pouvoir disposer d'un station médical ambulante pouvant à la fois faire face aux urgences médicales et assurer le rôle de médecine préventive.

4. L'autonomie scolaire, un cheval de Troie du Néolibéralisme

Sous les termes d'autonomie, de partenariat se cachent en fait la volonté d'imposer le modèle scolaire néolibéral anglosaxon. Le sponsoring de certaines activités parascolaires et la privatisation du cours universitaire et de l'Institut supérieur de technologie sont de premières expériences de ce type observés dans nos lycées.

L'autonomie des écoles ne correspond en rien aux promesses faites par les initiateurs: une plus grande liberté pour les parents et les élèves, une marge pédagogique plus grande pour les enseignants. Il s'agit en fait de donner plus d'autonomie aux directeurs d'écoles. Par ailleurs la gestion financière des écoles est de moins en moins transparente dans un contexte de concurrence qui oblige les écoles à utiliser des moyens publicitaires qui n'ont rien à voir avec les écoles. Cette situation rend les écoles dépendantes des donateurs financiers... Gönner Cette concurrence entre les écoles se fera au détriment des écoles confrontées au déficit social. Les écoles seront amenées à soutenir les bons élèves et à exclure les « mauvais » élèves. La généralisation de l'autonomie scolaire signifierait certainement la fin de l'école publique avec les conséquences qui pourraient en résulter: La marginalisation et la criminalisation d'une partie de la jeunesse. Une extension des cycles universitaires au Luxembourg serait un atout pour le pays, mais elle doit se faire au sein d'un réseau universitaire international. L'université devrait pouvoir bénéficier d'une indépendance nécessaire vis à vis de l'état et de l'économie.

14. Pour une Europe solidaire, sociale et démocratique

1. Une vraie politique de gauche doit dire non aux critères de convergences dictés par le traité de Maastricht, qui exigent le démantèlement des acquis sociaux et le dumping social. Une vraie politique de gauche n'a rien en commun avec les traités de Maastricht et d'Amsterdam qui imposent la libre circulation des biens et des capitaux, alors que les personnes n'en bénéficient pas. Nous luttons contre une Europe néolibérale dont la politique est déterminée par la banque centrale européenne détenue par une oligarchie financière toute puissante. Une vraie politique de gauche doit rompre avec une telle logique afin de pouvoir lutter pour une Europe sociale, solidaire et démocratique.

2. Une Europe sociale est une Europe où l'ensemble des emplois est réparti entre tous, où le temps de travail est radicalement réduit et où la semaine des 35 heures est immédiatement généralisée. Il s'agit d'une Europe des droits sociaux, dans laquelle les citoyens ont droit à un emploi, à la santé, au logement, à l'instruction et à une couverture sociale. Une Europe dans laquelle le droit social est harmonisé vers le haut et ce à travers les directives européennes ou encore les contrats collectifs au niveau des grands groupes économiques et ce à tous les niveaux et secteurs européens. Une telle Europe n'hésiterait pas à

utiliser des moyens nécessaires tel que la fiscalisation des transferts de capitaux et des revenus de la spéculation.

4. Une Europe solidaire n'est pas une forteresse qui ferme ses portes aux demandeurs d'asile. Il s'agit d'une Europe qui garantit la mobilité des personnes et le droit d'asile. Une telle Europe n'accepte pas les accords de Schengen. Une Europe solidaire construit des relations solidaires avec le Tiers Monde, des relations qui ne reposent pas sur l'exploitation. Une telle Europe peut annuler les dettes externe des pays que l'on retient dans la dépendance. Elle doit également s'opposer aux accords commerciaux injustes (NAFTA,...) et à l'embargo économique imposé à certains pays du Tiers Monde (Irak, Lybie, Cuba). Une telle Europe ne donnera pas libre cours à l'exploitation mondiale, qu'elle porte le nom de MAI ou non.

5. Une Europe solidaire et démocratique s'oppose aux désirs guerriers des nations, s'oppose aux interventions militaires, interdit le commerce des armes, tourne le dos à l'Otan une alliance militaire d'un Nord prospère et riche et qui sert pour contrôler politiquement tous les pays du globe. Une telle Europe s'engage a démilitariser sa politique extérieure. Elle démantèle les barrières commerciales et douanières par rapport à d'autres pays situés à l'extérieur de la communauté européenne et déploie activement une aide au développement et une aide économique visant les populations exploitées depuis des décennies par Europe.

6. Une Europe solidaire se mobilise pour soutenir les mouvements démocratiques et sociaux des autres pays.